



**Commune de JUILLAC**  
**Département de la Corrèze**  
**Arrondissement de Brive La**  
**Gaillarde**  
**Canton de l'Yssandonnais.**

## **Procès-Verbal**

### **Séance du Conseil Municipal**

### **du Jeudi 23 avril 2026 à 19h00**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le quinze avril courant, s'est réuni en salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Lionel Aumaître, Maire.

**Présents** : Lionel Aumaître, Pascale Boissières, Mr Charrières Vincent Stéphanie Daurat, Michel Peyramaure, Céline Binz, Jérôme Auberty, Clarisse Bayol, Alexis Le Sollicec, Aurore Treuil, Maxime Comby, Nathalie Cannesan, Olivier Guignard, Catherine Semblat, Florence Canty.

**Secrétaire de séance** : Mme CANNESAN Nathalie.

---

#### **Ordre du Jour** :

- 1 Approbation du PV de la séance du 25 mars 2026.
- 2 Délégations consenties au Maire.
- 3 Délibération fixation des taux d'impositions 2026.
- 4 Délibérations d'attribution des subventions aux associations.
- 5 Présentation et vote du Budget primitif 2026.
- 6 Présentation du rapport du commissaire enquêteur. Validation du rapport.
- 7 Dénomination d'une voie publique : Création chemin des châtaigniers.
- 8 Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs.
- 9 Délibération contrat assurance du personnel.
- 10 Délibération pour la mise en place du temps partiel sur la commune de Juillac.
- 11 Délibération pour mise en place d'une convention avec le CDG 19 : dossier de retraite progressive.
- 12 Délibération demande de DETR voirie 2026.
- 13 Questions diverses.

\*\*\*\*\*

### **1 ) Approbation du PV de la séance du 25 mars 2026.**

Le compte rendu de la séance précédente est soumis à l'approbation.

Une question est soulevée concernant le montant de la « patache », initialement évaluée à 40.000 €. Il est précisé que des frais supplémentaires ont été ajoutés par l'organisme concerné, portant le montant à 75.000 € en cas de rachat par la commune en janvier 2028.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté.

Vote à l'unanimité.

### **2 ) Délégations consenties au Maire.**

Monsieur le Maire présente les 29 délégations consenties dans le cadre de ses fonctions, visant à faciliter le fonctionnement courant de la commune.

Vote à l'unanimité.

### **3 ) Fixation des taux d'imposition pour l'année 2026.**

Il est rappelé que les taxes foncières constituent la principale ressource de la commune. Les bases d'imposition, définies par l'Etat, ont légèrement évolué.

Afin d'assurer l'équilibre budgétaire, malgré une perte estimée à environ 33.000 €, il est proposé une augmentation modérée des taux, inférieure à la moyenne départementale.

Les taux proposés pour 2026 sont :

- Taxe foncière sur le bâti : 43.37%
- Taxe foncière sur le non bâti : 95.40%
- Taxe habitation (résidence secondaires) : 12.10 %

Cette augmentation représenterait environ 6.40€ supplémentaires par an et pour un foyer ayant payé 400 € en 2025.

Votes pour : 12

Abstentions : 3

Adopté à la majorité

### **4) Attributions des subventions aux associations pour l'année 2026.**

Le conseil municipal décide de reconduire les subventions aux associations ayant formulé une demande :

- Anim'zécole : 800 €
- Pétanque juillacoise : 400 €
- Association de pêche : 250 €
- Pompiers : 400 €
- Rugby : 2 500 €
- VTT : 400 €
- Jeanne Villepreux Power : 300 €
- Rencontres et Loisirs : 300 €

Un courriel sera adressé aux associations n'ayant pas encore formulé leur demande.

Le montant total restant à affecter s'élève à 7 650 €.

**Vote :** adopté à l'unanimité.

### **5) Présentation et vote du Budget Primitif 2026.**

- Affectation du résultat du CA :

Nous avons modifié les restes à réaliser afin qu'ils correspondent à la réalité

Nous avons supprimé l'article 24 : 167000€ de recettes qui n'étaient pas actés (vente des terrains de Lescure et de la trésorerie)

*Rappel : un budget se bâtit sur les recettes*

Article 13461 : on a payé des factures d'études qui vont être transférées sur le SPIC

Réseau de chaleur dans un budget annexe

Vote de l'affectation : pour à l'unanimité

- Budget de 1310271,07€+report de 53631,16€ = 1363902,23€

Budget = c'est de l'intention et une estimation avec l'obligation de respecter un équilibre budgétaire et on se base sur l'année précédente. Chaque chapitre doit être suffisamment abondé pour cela car on ne peut bouger des lignes d'un chapitre à un autre.

Lecture et explication des dépenses et recettes

Grosse inquiétude : énergie et combustible

Produits d'entretien : on vide les stocks avant d'en acheter de nouveaux. Tout achat doit être validé par la Mairie en amont.

Logement au collège : rénovation car il va être loué.

Voiries : réparation

Problème facture ascenseur, plusieurs années cumulées.

Présentation du budget 2026.

Le budget 2026 s'équilibre à 1.363.902,23 € en fonctionnement avec un résultat prévisionnel de 111.058,56 €.

La section d'investissement s'équilibre à 720.468.03 € avec inscription d'emprunt au niveau des recettes pour un montant de 209.401,57€.

- 64.000 € sur 10 ans pour financer les restes à charge des travaux du 3<sup>ème</sup> niveau de la MSP et du garage communal.
- 107.900 € sur 1 an, en attente de perception des subventions.
- 37500 € sur deux ans en attente du remboursement de la TVA.

Le report excédentaire en fonctionnement est de 53.631,16€. Il s'explique par le résultat de fonctionnement à affecter : 259.362,87€ composé du résultat de l'exercice 2025 : 159.072,58€ additionné des crédits antérieurs 100.290.89 € auquel on a retranché le besoin de financement de la section d'investissement : 205731.71 €

Vote pour à l'unanimité.

### **6) Présentation et vote rapport du Commissaire enquêteur.**

Suite au rapport du commissaire enquêteur Monsieur Fabrice Bargerie :

- La Roche : avis favorable à la cession
- Route de Pompadour : maintien dans le domaine communal (présence de canalisation)
- Artigeas, La Tournerie, Le Poirier : avis favorable à la cession

Vote pour à l'unanimité.

### **7) Dénomination d'une voie publique : création d'un chemin communal.**

Le chemin reliant Sanas à Montchabrol est dénommé :

« **Chemin des Châtaigniers** »

Cette dénomination permettra notamment l'accès à la fibre pour un administré.

**Vote :** adopté à l'unanimité

### **8) Constitution de la Commission communale des impôts directs.**

Question reportée.

### **9) Délibération contrat assurance du personnel.**

Le contrat d'assurance auprès de la CNP est évoqué. La commune doit régulariser une facture de 16 000 €, permettant ensuite le remboursement de 25 000 €. Ce dispositif est jugé nécessaire compte tenu des obligations liées à l'emploi de 18 agents.

**Vote :** adopté à l'unanimité

### **10) Délibération mise en place du temps partiel sur la commune de Juillac.**

Une demande de temps partiel à 80 % pour une durée d'un an, à compter de septembre 2026, est présentée dans le cadre d'un départ progressif à la retraite. Cette organisation n'impacte pas le fonctionnement du service.

**Vote :** adopté à l'unanimité

### **11) Délibération signature d'une convention avec le CDG 19 dans la gestion des dossiers de demande de retraite progressive.**

Pour répondre à la demande d'un agent, la commune a la possibilité de conclure une convention avec le CDG 19 pour accomplir les démarches relatives à une retraite progressive. Cette convention fixe les modalités entre les deux parties, elle précise que le coût de la prestation est de 150 € par dossier de retraite progressive.

**Vote :** adopté à l'unanimité

### **12) Délibération demande de DETR Voirie 2026**

Une demande de subvention au titre de la DETR est présentée :

- Montant : 16 844,18 € (35 % d'un projet estimé à 48 000 €)
- Secteurs concernés : Vivinie, Trigant, La Rouille, Montcheyrol, La Lande

**Vote :** adopté à l'unanimité

### **13) Questions diverses**

2 CDD à discuter :

- Espace vert : emploi non permanent dû à 2 arrêts maladie, 24/4 au 23/6/26 pour 20h/semaine (4h/jour l'après-midi) (David Géry). Vote : pour à l'unanimité
- Cantine : emploi non permanent 27/4 au 3/7/26 (Kate David, resto à Ségur le château), 30h/semaine

Grande discussion sur le départ du cuisinier, factures qui ont doublé, ...

Les menus sont faits par Céline puisqu'elle a la formation, on retravaille avec carrefour contact, des choses vont être mises en place.

Solution avec Délices service pour les grandes vacances

Beaucoup de travail pour la rentrée avec toute une organisation à revoir avec tous les emplois du temps des agents.

Vote : pour à l'unanimité

Lecture du courrier adressé en 2024 à Madame le Maire de Juillac par Monsieur le Sous-Préfet concernant la mise en réseau d'alerte de la commune sur l'état des finances. Ainsi que du courriel de Monsieur le Sous-Préfet suite à la rencontre du 1<sup>er</sup> avril dernier qui confirme la fragilité financière de notre collectivité. Discussion animée sur les raisons de cette situation entre anciens élus de la majorité précédente et nouveaux élus. Les avis divergent...

### **Budget SPIC.**

Le budget, il n'y a pas de fonctionnement de prévu

A la fin des travaux, nous percevons des CEE que nous n'avons pas inscrit dans le budget car c'est un financement privé.

Coût du réseau de chaleur estimé : 479765€

Nous avons fait un petit avenant pour mettre des compteurs afin facturer la consommation de chaque utilisateur.

Recettes : DETR + ADEME (ou CEE pas les 2 en même temps)

Investissement qui va être subventionné au-delà de son coût.

Nous avons dû inscrire un emprunt d'équilibre.

Nous avons une ligne de trésorerie à 150000€ qui sera remboursé le 13/5/26. Et donc besoin d'une autre ligne de trésorerie.

On aura besoin d'une ligne de trésorerie au moins pendant 2 ans. Sauf si on peut utiliser le surplus du CEE ? Car la Trésorerie ne doit pas financer l'investissement.

Vote : pour à l'unanimité

**Fin de la séance à 22h55.**

**Délibérations du conseil municipal du jeudi 23 avril 2026 :**

**2026-13 : Délibération approbation du compte administratif 2025.**

**2026-14 : Délibération approbation du compte de gestion.**

**2026-15 : Délibération délégations consenties au Maire.**

**2026-16 : Délibération vote des taux d'imposition.**

**2026-17 : Délibération vote des subventions aux associations.**

**2026-18 : Délibération affectation du résultat.**

**2026-19 : Délibération d'approbation du budget primitif.**

**2026-20 : Délibération validation rapport du Commissaire enquêteur.**

**2026-21 : Délibération dénomination d'une voie.**

**2026-22 : Délibération signature de contrat assurances du personnel.**

**2026-23 : Délibération adhésion à une mission complémentaire avec le CDG 19 dossier retraite progressive.**

**2026-24 : Délibération demande de DETR Voirie 2026.**

**2026-25 : Délibération création emploi non permanent 20h**

**2026-26 : Délibération création emploi non permanent 30h**

**Le secrétaire de Séance,**

**Le Maire,**